



MUNICIPALITÉ DE
LAC-TREMBLANT-NORD

DEMANDE DE PERMIS

NO. DEMANDE : _____

NO. PERMIS : _____

Type de permis : **LOTISSEMENT**

SECTION 1 : INFORMATION GÉNÉRALE

Propriétaire

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code Postal : _____

☎ : _____

📠 : _____

Requérant Exécutant des travaux

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code Postal : _____

☎ : _____

📠 : _____

RBQ : _____

NEQ : _____

SECTION 2 : EMPLACEMENT

Matricule : _____

Canton : _____

Zone : _____

Lot(s) : _____

Rang : _____

Est-ce un terrain riverain à un lac / cours d'eau ou milieu humide? Oui ____ Non ____

SECTION 3 : DESCRIPTION DU PROJET

En quoi consiste l'opération cadastrale ? _____

Nombre de lot(s) créé(s) : _____ Nombre de lot(s) supprimé(s) : _____

Ancien cadastre : _____

Nouveau cadastre : _____

La demande doit être accompagnée des documents et renseignements suivants :

Liste de vérifications – Afin d'éviter des erreurs préjudiciables aux deux parties, vous devez fournir tous les documents demandés. À défaut de quoi, la demande peut être retardée ou rejetée. (cochez) :

- Une preuve que le terrain est la propriété du demandeur, **si le demandeur n'est pas propriétaire;**
- Une procuration signée du propriétaire permettant au demandeur de faire une demande de permis en son nom;
- Le formulaire de demande dûment complété;
- Un plan de localisation exécuté à une échelle d'au moins 1 :10 000 montrant le territoire environnant et la manière dont le développement proposé y est intégré (affectations des sols, réseau routier, les limites municipales à proximité);
- Un plan image en trois (3) copies de l'ensemble de la propriété concernée exécuté à une échelle d'au moins 1 :2 500 et donnant les informations suivantes :
 - ✓ le relief du sol exprimé par des lignes de niveau dont les intervalles sont suffisantes pour la bonne compréhension de la topographie du site et distinguant principalement :
 - zone de très fortes pentes : pente de vingt-cinq pour cent (25%) en moyenne;
 - zone de fortes pentes : pente entre quinze (15%) et vingt-cinq (25%) pour cent en moyenne;
 - zone de pentes moyennes : pente entre cinq (5%) et quinze (15%) pour cent en moyenne;
 - ✓ les caractéristiques naturelles du terrain (cours d'eau, marécages, roc de surface, espace boisé, zones d'inondations, tout bassin de drainage des eaux de surface et les modifications qui y sont projetées;
 - ✓ les sommets des montagnes;
 - ✓ le niveau de récurrence dans le cas des zones inondables identifiées au plan de zonage et au plan des zones de contraintes naturelles et des cotes d'inondations inscrites au règlement de zonage;
 - ✓ dans les cas où le terrain est affecté par une zone inondable, les élévations en mètre sur un plan préparé par un arpenteur-géomètre;
 - ✓ les services publics existants, s'il y a lieu;
 - ✓ la localisation, sur un croquis, des installations septiques projetées et des puits projetés dans un rayon de 30 mètres autour de chacun. Il doit être démontré que le projet respecte les normes minimales en matière de lotissement pour l'assiette des constructions projetées lorsqu'elles sont partiellement desservies ou non desservies;
 - ✓ l'implantation des bâtiments existants, s'il y a lieu;
 - ✓ le tracé et l'emprise des rues proposées et des rues existantes ou déjà acceptées avec lesquelles les rues proposées communiquent;
 - ✓ toutes les caractéristiques des rues projetées permettant d'évaluer leur conformité au règlement de lotissement y compris les rayons, pentes naturelles et projetées, angles d'intersection, caractéristiques des rues existantes aux connexions, ainsi que les servitudes de drainage sur les terrains;
 - ✓ la hiérarchie du réseau routier existant et projeté;
 - ✓ les servitudes et les droits de passage existants et projetés;
 - ✓ les lignes des emplacements et leurs dimensions approximatives;
 - ✓ la nature de tout usage projeté;
 - ✓ l'emplacement, la superficie et les dimensions approximatives des terrains du projet de lotissement devant être cédés gratuitement pour fins de parc et de terrain de jeux;
 - ✓ un aperçu des bâtiments et constructions projetées dans le cas des projets intégrés d'habitation et des projets d'opération d'ensemble;
 - ✓ l'implantation des bâtiments et constructions projetés;
 - ✓ des esquisses architecturales des bâtiments et constructions projetés;
 - ✓ les différentes phases de développement, s'il y a lieu;
 - ✓ un tableau donnant :
 - la superficie totale du terrain;
 - la superficie de terrain affectée à chaque usage et leur rapport avec la superficie totale du terrain;
 - le nombre d'unités par type d'usage;

MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD

- ✓ un calendrier détaillé des phases de développement déterminant les phases de la mise en chantier des travaux dans les limites des propriétés du requérant;
- Un écrit indiquant :
 - ✓ le genre et l'importance des investissements prévus par le requérant pour chaque étape de mise en œuvre du projet;
 - ✓ tout autre renseignement utile concernant la réalisation du projet, ses retombées économiques sur la municipalité et les coûts approximatifs que cette dernière doit envisager en rapport avec la mise en œuvre du plan-projet;
- Un (1) plan sur format 27,9 cm x 43,2 cm (11" X 17") montrant les lignes des emplacements et les lacs et cours d'eau;
- Tout autre renseignement que le fonctionnaire désigné juge opportun pour une parfaite compréhension du projet;

Frais de la demande; 100.00\$ pour chacun des lots faisant l'objet d'une opération cadastrale (non remboursable).

Je soussigné(e) _____ déclare par la présente que les renseignements donnés ci-dessus sont complets et exacts.

Signé à _____ ce _____

Par : _____

NOTE : Le présent formulaire vise à accélérer la demande de permis et ne constitue en aucun temps ni une demande complète ni une autorisation. Le fonctionnaire désigné saisi de votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents et renseignements supplémentaires lui donnant une compréhension claire et précise de votre projet.